



***« Sensibilisation, mobilisation et conscientisation des communautés de Zamai et Moskota sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels en contexte d’urgence humanitaire »***

**RAPPORT DE LA SEANCE DE DISCUSSION AVEC LES FILLES ET LES FEMMES SUR L’EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS DES HUMANITAIRES SUR LES BENEFICIAIRES (PEAS) : LES STRATEGIES DE REMONTEES DE PLAINTE**

DE DISCUSSION AVEC LES FILLES ET FEMMES SUR L’EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS SUR LES BENEFICIAIRES (PEAS) A ZAMAI

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Date* | *12 /11/2021* | |
| *Lieu* | *MADAGASCAR-ZAMAI* | |
| *Arrondissement* | *MOKOLO* | |
| *Nombre de participants* | *Femmes* | *Filles* |
| 20 | 15 |

*Novembre 2021*

1. **INTRODUCTION**
2. **Contexte**

Les filles et les femmes font face le plus souvent à des stéréotypes sociaux en ce qui concerne les abus et exploitation sexuels dont elles sont victimes par les humanitaires sur elles. On les accuse d’être des provocatrices, ce qui fait qu’il y a un silence autour de la question. Elles sont traumatisées par le regard de la société sur elles et n’osent pas s’exprimer dans la plus part des cas. C’est qui les rend plus vulnérables. Ces abus et exploitations s’expliquent par d’échange d’argent, d’emploi, de biens, ou des services contre des rapports sexuels y compris des faveurs sexuels. Il est nécessaire d’aider ses filles et femmes de cette communauté en leur expliquant qu’il y a des comités communautaires PEAS qui ont été mis sur pied dans les 02 communautés cibles du projet :!!!;

Ces différents acteurs sont des volontaires acquis à la cause qui s’engagent à mener des actions préventives (sensibilisations, causeries éducatives etc.…) sur la PEAS, la dénonciation des cas, le suivi des mécanismes de remontée des plaintes.

Il s’agissait donc d’organiser les séances de discussions et de causeries avec les filles et les femme afin de discuter sur les questions liées aux actes d’exploitations et d’abus sexuels que pourrait commettre les acteurs humanitaires sur elles à l’occasion de leurs interventions. Ces échanges visent essentiellement à attirer l’attention sur ces actes qui se produisent souvent et dont elles sont victimes et ont peur d’en parler, pire encore, que les communautés tendent à normaliser et à encourager. Il était surtout question de les informer sur les principes fondamentaux qui régissent l’assistance humanitaire, principalement régie par la gratuite et le respect de la dignité humaine. En ce sens, aucune aide ne devrait faire l’objet d’un échange de quelque nature qu’il s’agisse. Il était encore plus important de faire comprendre à l’ensemble de la communauté, par elles que les actes d’abus et d’exploitations sexuelles qui pourraient survenir lors des interventions humanitaires sont formellement interdites par les Nations Unies, et de ce fait, sévèrement punies par le Système des Nations Unies.

C’est dans cette optique qu’étaient organisées des sessions d’échanges et de discussion avec les femmes et les filles dans les localités de Zamaï.

**Objectifs de l’atelier**

* Il était question de renforcer les capacités de ces filles et femmes sur la Prévention des exploitations sexuelles et abus sexuel des humanitaires sur les bénéficiaires;
* Informer les filles et les femmes sur les principes de l’assistance humanitaire régis par la gratuité et le respect de la dignité humaine ;
* Amener les filles et les femmes à briser le silence sur les situations d’exploitation et d’abus vécus et à dénoncer ;
* Et susciter un engagement personnel des filles et des femmes pour éviter et sensibiliser leurs pairs sur la PEAS ;

1. **Résultats attendus**

* Les filles et les femmes sont capacités les stratégies de prévention des exploitations sexuelles et des abus sexuels des humanitaires sur les bénéficiaires ;
* Les filles et les femmes se proposent comme les ambassadrices volontaires de défense de la cause des consœurs en situation d’exploitation et d’abus ; Les femmes et les filles ont compris le principe de l’aide humanitaire ;
* Les femmes et les filles ont compris bien les actes d’abus et d’exploitation sexuels commis lors des interventions humanitaires ;
* Elles ont pris l’engagement de mener des sensibilisations dans leurs groupes respectifs ;
* Les participantes ont accepté briser le silence autour de la question de PEAS sachent faire remonter leur plaintes vers les comités mis en place, les relais ou intervenants sociaux ;

1. **Méthodologie/démarche de l’activité**

La méthode d’échange participative était privilégiée. Cette méthode consiste à faire participer activement les femmes et les filles. L’accent était beaucoup plus mis sur l’accueil pour que toutes se sentent à l’aise et éviter que certaines participantes timides ne se sentent pas frustrées. Leurs rassurer de la confidentialité des informations qui sortiront lors des échanges.

1. **MISE EN ROUTE DE L’ATELIER**
2. **Mise en place des participants**

Les participantes étaient présentent à 15h00. Elles ont étaient mise en place par l’animateur de la localité. Toutes ont répondu présente à son appel et se sont montrées accueillante à notre endroit.

1. **Mots d’ouverture et modalités pratiques**

Les mots d’ouvertures étaient les salutations en langue et le mot de bienvenu à toutes.

Comme modalité pratique, il était question de leur expliquer que la rencontre ne peut durer au maximum 1h et qu’à la fin de la rencontre qu’on avait prévu Leur frais de taxi. Mais à la fin de la rencontre, il était question de permettre aux victimes et témoins d’exploitation sexuelle et d’abus sexuel de se confier à nous en toute intimité tout en gardant la confidentialité.

1. **DEROULEMENT DES ECHANGES**

La séance a commencé par un chant traditionnel que toutes les participantes ont adhéré. Après cette séance, chacune a donné son nom, son sobriquet, l’animal qu’elle aime le plus et son plat préféré. Toutes ont participé sans contraintes et chacune étaient enthousiastes. Cette séance a permis de créer une atmosphère de confiance entre les femmes et filles tout en les rassurant la confidentialité des informations qui ressortiront lors des échanges et leur demander de respecter les principes.

Cependant, quelques questions ouvertes leurs étaient posées pour susciter en eux des témoignages en lien avec la thématique PEAS à savoir :

* **Que pensez-vous de l’aide que vous recevez ?**

**Réponse :** elle est bien. Mais nous ne recevons pas du tout. Ce sont ceux qui ont les relations qui ont eu toujours de l’aide.

* **Avez-vous accès à cet aide ?**

**Réponse :** ce n’est pas tout le monde qui a accès à cette aide. C’est surtout ceux qui ont des relations ou ceux qui ont d’argent qui ont accès à cette aide.

* **Que pensez-vous des interventions des animateurs endogènes ?**

**Réponse :** ces animateurs en connivence avec les djaoro, les Lawans s’accaparent des aides. Ils choisissent leurs proches ou les personnes qui peuvent leurs donner le pourcentage après avoir reçu l’aide.

* **Est-ce qu’on vous a déjà demandé quelque chose en échange de cette aide ?**

**Réponse :** Oui, pour avoir accès souvent on nous demande de l’argent d’une manière implicite. Ce qui se passe souvent lors des enregistrements des noms, ce qu’on n’ose pas dire tout haut.

* **Avez-vous vu des filles ou des femmes de votre entourage donner des faveurs en échanges de ces aides ?**

**Réponse :** Oui, il arrive souvent que ces femmes ou ces filles tombent enceinte de ces animateurs et autres représentants des ONG présentes mais n’osent pas s’exprimer à cause des stéréotypes sociaux. Une fille ou une femme sans être mariées ne doit avoir un enfant. Question de ne pas souillé la famille, cette dernière aide leur fille ou leur femme à avorter. Beaucoup de ce cas se passe chez nous sans qu’on en parle de peur de se faire souiller dans la communauté.

* **Est-ce qu’il y a des parents ou maris qui encourageraient des femmes ou des filles à proposer des faveurs aux personnes qui apportent de l’aide ?**

**Réponse :** Oui, beaucoup des parents et des maris le font, mais on ne le dit pas à haute voix.

Après échange des questions réponses, un exposé sur la définition de la PEAS et ces principes clés a été présenté aux participantes :

**Exploitation sexuelle :** le fait d’abuser ou tenter d’abuser : un état de vulnérabilité, un rapport de force inégal ou des rapports de confiance à des fins sexuelles pour en tirer un avantage ;

**Abus sexuel :** toute menace sexuelle ou toute menace commise avec force, contrainte ou à la faveur d’un rapport inégal.

* Aucune relation sexuelle avec une personne de moins de 18 ans ;
* Aucun achat ou échange de bien pour le sexe ;
* Aucune relation sexuelle avec les bénéficiaires ;
* Obligation de rendre compte ;
* Ce droit comprend la suspicion et la rumeur ;
* Pas de justification requis ;
* Décourager l’EAS autour de vous.

On leur a expliqué le processus de remontée de plainte avec le comité PEAS qui est déjà mis en place. Qu’elles peuvent être membres du comité en question.

IV. **GENERALITES DE CLOTURE**

1. **Résolutions prises et recommandations**

* Les filles et les femmes ont pris la résolution de ne plus se laisser tromper par les acteurs humanitaires qui viennent leur poser des conditions pour avoir accès à un service;
* Elles ont pris la résolution de dénoncer toutes formes d’abus et d’exploitations sexuels qui se dérouleront au sein de leur communauté aux membres du comité voire l’assistante sociale de TAMMOUNDE ;
* Elles brisent le silence en faisant partie du comité groupe PEAS qui est mis en place ;
* Elles promettent d’être vigilantes et ne plus se laisser tromper par les acteurs humanitaires véreux.

1. **Mot de clôture**

Comme de clôture, nous avons remercié les participantes pour leur temps qu’elles nous ont consacré pour l’échange et pour leur participation active et leur engagement à éradiquer le phénomène de PEAS dans leur environnement.

1. **CONCLUSION**

La rencontre s’est très bien déroulée. Les femmes et les filles se sont senties concernées. Elles ont pris à cœur le thème et sont très contentes d’échange. Elles réclament une autre assise, car celle-ci leur a été édifiante. Elles acclament vivement l’initiative. Surtout que c’était un problème qu’elles vivent chaque jour, mais ne savent pas comment l’exprimer.

1. **DIFFICULTES RENCONTREES**

* Les femmes et les filles ont présenté les difficultés liées au fait qu’il y a des infanticides (des avortements pratiquer par s filles ou des femmes à cause d’une exclusion sociale) et ne savent pas comment arrêter ce phénomène social. Les auteurs restent toujours impunis et la communauté globale encourage cette pratique en jetant toujours la faute la fille ou la femme.
* Les vrais déplacés non jamais eu accès à l’aide, car ils n’ont pas de CNI ni d’acte de naissance, ni de connaissance ou des relations, personne n’ose lever le ton pour défendre leur cause parce qu’elle ne trouve pas d’intérêt à le faire.
* Elles aussi le déficit d’acte de naissance pour elles-mêmes et leurs enfants et pour la CNI n’en parlons plus. Cela leur empêche d’avoir accès à tout comme opportunité.

1. **SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

* Aider les femmes, les filles et les enfants à avoir un acte de naissance et une CNI si nécessaire.
* Sensibiliser les familles sur l’inconvénient des avortements pour la femme, la fille et la communauté,
* Ces femmes ont plus besoin de l’appui psychosocial et retrouver la résilience pour une bonne autonomisation.